

Recueil

l'O

Actes Administratifs

Préfecture de l'Orne

Spécial n°10 d' AOUT 2015

N° 2015 08 10

Jeudi 27 Août 2015

www.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administratifs

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE BRETAGNE-BASSE-
NORMANDIE-PAYS DE LOIRE

Arrêté du 24 août 2015 portant délégation de signature à Monsieur Damien PELLEN en qualité de chef d'établissement par intérim
du centre pénitentiaire d'ALENCON- CONDE-SUR- SARTHE



**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
BRETAGNE-BASSE-NORMANDIE-PAYS DE LOIRE**

**Arrêté du 24 août 2015 portant délégation de signature à Monsieur Damien PELLEN
en qualité de chef d'établissement par intérim
du centre pénitentiaire d'ALENCON- CONDE-SUR- SARTHE**

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté du Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés du 3 avril 2012 de nomination et de prise de fonction de Monsieur Yves LECHEVALLIER en qualité de Directeur Interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 3 avril 2012

Vu l'arrêté du 19 novembre 2013 de la Directrice de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes (Basse Normandie, Bretagne et Pays de la Loire)

Vu l'arrêté du Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 17 septembre 2014 portant mutation de Monsieur Damien PELLEN à compter du 22 septembre 2014 en qualité d'Adjoint au chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe

Vu l'arrêté du Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés du 15 janvier 2015 de nomination et de prise de fonction de Madame Emmanuelle FAURA épouse COSTES à compter du 16 janvier 2015 en qualité de directeur des services pénitentiaire au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe.

Arrête :

Article 1er

En raison de la mutation du directeur du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé sur Sarthe et de son non-remplacement, Monsieur Yves LECHEVALLIER, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire, donne délégation de signature à Monsieur Damien PELLEN, directeur des services pénitentiaires, adjoint au chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe assurant les fonctions de chef d'établissement par intérim, pour tout acte ou décisions relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées au Directeur Interrégional.

Article 2

En cas d'absence ou empêchement de Monsieur Damien PELLEN, délégation de signature est donnée à Madame Emmanuelle COSTES, directrice au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe.


Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Fait à Rennes, le 24 août 2015

Pour le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires
de Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire

L'adjoint

 Eric MORINIERE

DISP RENNES

18 bis, rue de Châtillon
CS 23 131
35031 RENNES CEDEX
Téléphone : 02 99 26 89 00